

**Déclaration des Performances**  
N° MC / 14.1 / V1.07.2013

**1 Code d'identification unique du produit type :**

CERMIPLUS RAPID sans poussière

**2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

**3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Mortier-colle amélioré à durcissement rapide, destiné à la pose intérieure et extérieure

**4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

Société CERMIX, rue de la belle croix, 62240 DESVRES

**5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

Non applicable

**6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**

Niveau 3

**7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

**8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

Non applicable

**9 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E	EN 12004 : 2007 +A1 : 2012
Dégagement de substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	
Adhérence :		
- Adhérence par traction après délai réduit	$\geq 0.5 \text{ N/mm}^2$	
- Adhérence initiale par traction	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
Durabilité pour :		
- L'adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- L'adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- L'adhérence par traction après cycles de gel-dégel	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	

**10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

**La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.**

**Signé pour le fabricant et en son nom par :** M.ARUTKIN

Fonction du représentant de la société : Directeur CERMIX

A DESVRES, le 24 mai 2013

